

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-405**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié avec l'ajout des points 16.1 et 16.2.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-406**Séance ordinaire du 2 août 2023**

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil municipal a eu accès au procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2023, conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 août 2023.

23-09-407

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

Adoption – Politique cadre sur la gouvernance d'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de Carignan d'assurer la protection des renseignements personnels qu'elle détient en toute transparence;

CONSIDÉRANT que l'article 63.3 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la « Loi sur l'accès ») prévoit l'obligation pour les villes de publier sur son site internet des règles encadrant sa gouvernance à l'égard des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT qu'afin de s'acquitter de ses obligations en la matière, la Ville de Carignan a élaboré la présente Politique cadre sur la gouvernance d'accès à l'information et la protection des renseignements personnels énonçant notamment les principes applicables à la protection des renseignements personnels que la Ville détient tout au long du cycle de vie de ceux-ci et aux droits des personnes concernées;

CONSIDÉRANT que la présente Politique a été approuvée par le Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (le « Comité ») le 16 août 2023.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal adopte la Politique cadre sur la gouvernance d'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et demande qu'elle soit publiée sur le site internet de la Ville.

23-09-408

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

Adhésion – Regroupement en assurances collectives Estrie-Montérégie de l'Union des municipalités du Québec – 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2029

CONSIDÉRANT que, conformément à la *Loi sur les cités et villes* et dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Ville de Carignan et le Conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurance collective pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2029;

CONSIDÉRANT que Mallette actuaire Inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, à la suite d'un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ;

CONSIDÉRANT que la rémunération prévue dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ est de 0,65 % au consultant Mallette actuaire Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1,15 %;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan souhaite maintenant confirmer son adhésion au regroupement en assurances collectives Estrie-Montérégie et le mandat à Mallette actuaire Inc. en conséquence;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes comme si réitéré au long;

QUE le conseil municipal de la Ville de Carignan confirme ainsi, par les présentes, son adhésion au regroupement en assurances collectives Estrie-Montérégie pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus;

QUE l'adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2029;

QUE la Ville de Carignan mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurance collective à octroyer à la suite de l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Ville de Carignan s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1,15 % des primes totales versées par la Ville durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la Ville au consultant Mallette actuaire Inc., dont la Ville de Carignan joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, à la suite d'un appel d'offres public;

QUE la Ville de Carignan s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé à la suite de l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil



OPIE CERTIFIÉE CONFORME



Greffier

23-09-409

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

Demande de financement – Communauté métropolitaine de Montréal – Projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain – Acquisition des lots 5 309 990, 5 612 862 ptie et 3 281 305 ptie

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan a comme projet d'acquérir les lots 5 309 990, 5 612 862 ptie et 3 281 305 ptie situées dans le sud de la Carrière dans le but de protéger ce milieu naturel;

CONSIDÉRANT que la Communauté métropolitaine de Montréal met à la disposition des organismes admissibles un *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, phase 2*;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan doit satisfaire aux exigences du programme pour bénéficier de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Carignan dépose à la Communauté métropolitaine de Montréal une demande de financement pour le projet indiqué ci-haut dans le cadre du *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, phase 2*;

QUE la Ville de Carignan signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage à assumer sa part d'investissement au projet;

QUE la Ville de Carignan signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage à réaliser les activités de communication énoncées dans la demande de financement;

QUE la Ville de Carignan signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage, à maintenir l'accès gratuit ou lorsque requis, d'établir une tarification unique pour les citoyens du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, si le terrain visé par le projet d'acquisition est accessible au public;

QUE la Ville de Carignan signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage à devenir propriétaire du terrain acquis en totalité ou copropriétaire indivis avec un organisme admissible;

QUE la Ville de Carignan signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage à assumer un suivi de conservation à des fins écologiques des milieux naturels visés par le projet par des mesures appropriées, notamment en inscrivant la propriété acquise au Répertoire métropolitain des initiatives municipales de conservation;

QUE le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et le directeur général soient autorisés à signer une convention entre la Ville de Carignan et la

Communauté métropolitaine de Montréal et que monsieur François Rioux soit autorisé à agir, à titre de chargé de projet, au nom de la Ville de Carignan et à poser tout geste ou signer tout document nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution.

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

OPIE CERTIFIÉE CONFORME



Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-410

Autorisation – Barrage routier à l'intersection Grande Allée et Bellerive – Chevaliers de Colomb Conseil 6148 Révérend Léo Foster – 20 et 21 octobre 2023

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation des Chevaliers de Colomb Conseil 6148 Révérend Léo Foster afin d'effectuer un barrage routier à l'intersection du boulevard Grande Allée et du chemin Bellerive;

CONSIDÉRANT que l'objectif de ce barrage est d'amasser des fonds pour la distribution de paniers de Noël;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER les Chevaliers de Colomb Conseil 6148 Révérend Léo Foster à procéder à un barrage routier à l'intersection du boulevard Grande Allée et du chemin Bellerive, le vendredi 20 octobre 2023 de 15 h à 20 h 30 et le samedi 21 octobre 2023 de 8 h 30 à 17 h dans le cadre de leur collecte de fonds annuelle pour les paniers de Noël;

D'AUTORISER, en cas de pluie, l'activité à être remise aux 27 et 28 octobre 2023, aux mêmes heures.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-411**Embauche – Ingénieur en infrastructures municipales et projets**

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur François Rioux, directeur général;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Marc-André Dufour à titre d'ingénieur en infrastructures municipales et projets aux services techniques;

QUE son salaire soit fixé à l'échelon 4, de la classe 1 de la politique administrative et salariale du personnel cadre 2020 à 2025;

QU'il bénéficie de quatre (4) semaines de vacances à partir du 1^{er} mai 2024;

DE fixer la date d'entrée en fonction au 2 octobre 2023.

La trésorière certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-315-00-141.



OPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-412**Autorisation de signature – Lettre d'entente 2023-04 – Prime de responsabilités**

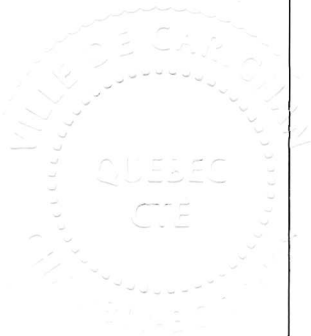
CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur François Rioux, directeur général;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire, le directeur général et la directrice des affaires juridiques et greffière à signer pour et au nom de la Ville de Carignan, la lettre d'entente 2023-04 concernant la prime de responsabilités;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508.



OPIE CERTIFIÉE CONFORME



Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-413**Déboursés du mois – Août 2023**

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois d'août 2023 pour un montant de 17 710,14 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois d'août 2023, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 3 481 724,63 \$.

La trésorière certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-414**Transferts budgétaires – Août 2023**

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le transfert des sommes suivantes :

a. Afin de balancer le budget des travaux publics 2023

Montant	Description du poste	Numéro de poste
2 000 \$	Téléphone	02-310-00-331
6 000 \$	Entretien bâtiment - Garage mun.	02-310-00-522
2 000 \$	Entretien équipements	02-310-00-529
2 000 \$	Articles de nettoyage	02-310-00-660

Aux postes suivants :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
5 000 \$	Entretien bâtiments - Mairie	02-310-00-522
5 000 \$	Vêtements et accessoires	02-310-00-650
2 000 \$	Entretien parcs et espaces verts	02-701-50-519

b. Afin d'acheter des chandails supplémentaires

Montant	Description du poste	Numéro de poste
1 845 \$	Formation main d'oeuvre	02-701-51-454

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
1 845 \$	Autres biens non durables	02-701-51-699

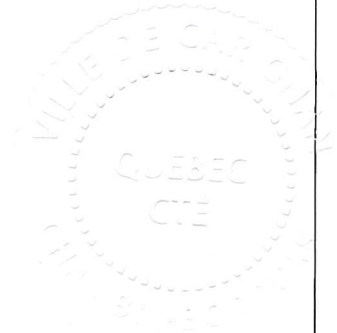
c. Afin de balancer le budget de l'administration 2023

Montant	Description du poste	Numéro de poste
19 621 \$	Subvention (CMM- Agriculture)	01-381-10-000
16 800 \$	Services professionnels	02-130-40-412

Aux postes suivants :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
8 300 \$	Comptabilité et vérifications	02-130-00-413
3 000 \$	Réclamation - Dommage et intérêts	02-130-00-995
5 500 \$	Assurances générales	02-140-00-420
19 621 \$	Contribution CMM	02-690-00-950

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil



COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-415

Autorisation – Affectation de la dépense de location – Centre sportif – 2395, chemin de Chambly – 183 751,80 \$

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan a une entente avec la Ville de Chambly pour assumer une quote-part de 30% du coût de location de l'immeuble situé au 2395, chemin de Chambly à Carignan;

CONSIDÉRANT que pour l'exercice 2023, le bail couvre la période du 1^{er} mars 2023 au 31 décembre 2023;

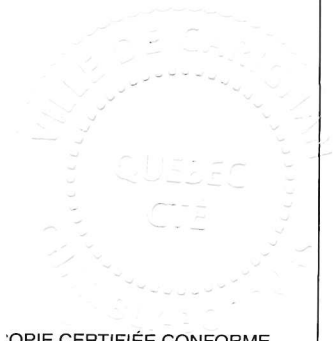
CONSIDÉRANT la dépense de 183 751,80 \$ taxes nettes assumée par la Ville de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'affectation de la dépense de 183 751,80 \$ à l'excédent non affecté.

La trésorière certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 59-110-00-000.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-416**Autorisation – Affectation au fonds d'élections**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur, le 5 novembre 2021, de la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale* et diverses dispositions législatives, connu sous le nom de « Projet de loi 49 »;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 1^{er} janvier 2022, les municipalités doivent constituer un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection, et ce, conformément aux articles 278.1 et 278.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

CONSIDÉRANT QUE le conseil verra à affecter annuellement les sommes nécessaires à ce fonds pour la tenue de la prochaine élection générale et que cette affectation annuelle doit être établie après consultation de la présidente d'élections;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin que le fonds soit suffisant l'année où doit être tenue la prochaine élection générale et permettre de pourvoir au coût de cette élection;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédente (selon le plus élevé des deux);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER une affectation au montant de 26 250 \$ à l'excédent affecté - élection sous réserve d'une affectation de l'excédent non affecté.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-417**Autorisation – Nomination de représentants – Revenu Québec**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 23-06-276;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter certaines précisions concernant l'étendue des représentations à faire auprès de revenu Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER Madame Sheina Fortin-Larouche, CPA, Directrice des finances et trésorière de la Ville de Carignan à effectuer les tâches suivantes :

- Inscrire la Ville de Carignan aux fichiers de Revenu Québec;
- Gérer l'inscription de la Ville de Carignan à clicSÉCUR – Entreprises;
- Gérer l'inscription de la Ville de Carignan à Mon dossier pour les entreprises et à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de « Mon dossier pour les entreprises », notamment en donnant aux utilisateurs de la Ville de Carignan ainsi qu'à d'autres entreprises une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de la Ville et à agir au nom et pour le compte de la Ville, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition, ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Ville de Carignan pour l'application ou l'exécution des lois fiscales en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-418**Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Travaux de réfection du chemin Brunelle – Les Entreprises Michaudville inc. – 12 638,33 \$**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 22-08-306 octroyant le contrat pour la réfection du chemin Brunelle à Les entreprises Michaudville inc.;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 22-11-419 octroyant des travaux supplémentaires de drainage pour un montant de 337 000 \$;

CONSIDÉRANT la fin partielle des travaux et l'utilisation du chemin par les utilisateurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement résiduel de la première retenue au montant de 12 638,33 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation provisoire pour la réfection du chemin Brunelle à Les Entreprises Michaudville inc.

La trésorière certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-395.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-419**Autorisation de paiement – Acceptation provisoire – Travaux de réfection de la Passerelle des Optimistes – Senterre Entrepreneur Général inc. – 33 731,94 \$**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 22-10-374 octroyant le contrat pour la réfection de la Passerelle des Optimistes à Senterre Entrepreneur Général inc.;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 23-07-331 octroyant des travaux supplémentaires pour un montant de 177 972,80 \$;

CONSIDÉRANT la fin partielle des travaux et l'utilisation de la passerelle par les utilisateurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 33 731,94 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation provisoire partielle pour les travaux de réfection de la Passerelle des Optimistes à Senterre Entrepreneur Général inc.

La trésorière certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-397.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-420

Autorisation – Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan désire bénéficier de l'aide financière pour une demande déposée pour un partenariat dans le cadre de ce programme;

CONSIDÉRANT que les partenaires doivent désigner un organisme responsable de la demande en notre nom et que seul son représentant est autorisé à le faire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean, et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Ville de Carignan autorise la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à présenter une demande d'aide financière en partenariat en son nom dans le cadre du PEPPSEP;

QUE le chef de division – eau potable de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu soit autorisé à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) pour notre partenariat.



OPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-421

Octroi de contrat – Support technique et location de matériel – Fête des citoyens – 9 et 10 septembre 2023 – Laudiom – 21 672,79 \$

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean, et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat pour le support technique et la location de matériel pour la Fête des citoyens 2023, à l'entreprise Laudiom pour un montant de 21 672,79 \$ taxes incluses.

La trésorière certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-70160-519.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-422**Octroi de contrat – Service de navettes – Fête des citoyens – 9 et 10 septembre 2023 – Autobus Chambly Inc – 5 641,82 \$**

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean, et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat pour le service de navettes pour la Fête des citoyens 2023 prévue les 9 et 10 septembre 2023 à l'entreprise Autobus Chambly Inc. pour un montant de 5 641,82 \$ taxes incluses.

La trésorière certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-70160-519.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-423**Autorisation de signature – Lettre d'appui – Demande du Carrefour familial du Richelieu – Fonds de développement des communautés de la MRCVR**

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire d'appuyer la démarche de demande de financement du Carrefour familial du Richelieu;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean, et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la Ville, une lettre d'appui confirmant l'intérêt de la Ville à appuyer la demande de financement du Carrefour familial du Richelieu auprès du Fonds de développement des communautés de la MRC Vallée-du-Richelieu.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-424**Autorisation – Accréditation d'un organisme – Intégrations compétences**

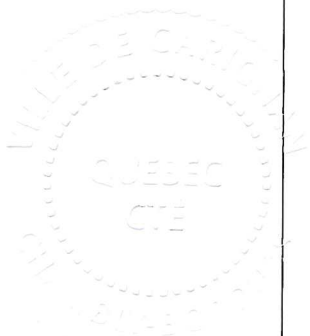
CONSIDÉRANT la Politique de reconnaissance des organismes de la Ville de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, et résolu à l'unanimité :

D'ACCRÉDITER en vertu de la Politique de reconnaissance des organismes, pour l'année 2023, l'organisme suivant :

- *Intégrations compétences.*



OPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-425**Demande d'aide financière – Opération Nez Rouge 2023 – Club de natation VELOX de Saint-Hubert – 300 \$**

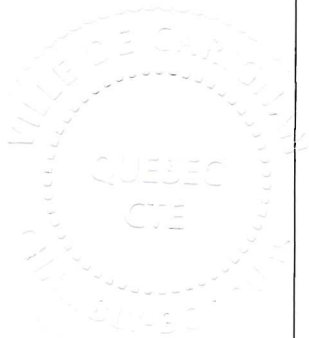
CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du club de natation VELOX de Saint-Hubert pour le projet Opération Nez Rouge 2023;

EN CONSÉQUENCE :

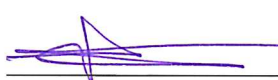
Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean, et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER au club de natation VELOX de Saint-Hubert, une aide financière d'un montant de 300 \$, dans le cadre de l'Opération Nez Rouge 2023;

La trésorière certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-426**Autorisation – Signature du livre d'or – Evan Pierre – Athlète Wushu Sanda**

CONSIDÉRANT qu'Evan Pierre est un jeune Carignanois de 15 ans;

CONSIDÉRANT qu'il a remporté la première place au Championnat de Kickboxing - Division Kick Light Tatamis (Cadet dans la catégorie des 52 kg et moins) lors de l'*Open de Québec - Wako* qui s'est déroulé au PEPS de l'Université Laval à Québec le 28 avril 2023;

CONSIDÉRANT que le jeune athlète a obtenu également une médaille de bronze aux Championnats des Jeux d'hiver d'Ontario le 11 février 2023, où il s'est taillé une place sur le podium parmi les 80 compétiteurs inscrits;

CONSIDÉRANT qu'il a participé à une autre compétition en août 2023, soit la Coupe d'Amérique de Wushu Sanda (*4th Pan American Kung Fu Championships 2023*) qui se déroulerait à Toronto, où il a obtenu la quatrième place dans la catégorie 15-17 ans et 55 kg;

CONSIDÉRANT qu'après quatre ans de pratique consacrée à se dépasser dans son sport préféré, soit le Wushu Sanda, Evan Pierre se démarque dans sa discipline sportive en étant doublement médaillé en 2023;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil municipal de Carignan souhaite souligner le parcours exceptionnel de ce jeune athlète carignanois;

DE PERMETTRE à Evan Pierre de signer le Livre d'or de la Ville de Carignan pour immortaliser ainsi ses exploits sportifs.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

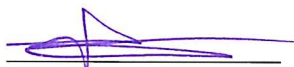
23-09-427

Avis de motion – Projet de règlement n° 310 (2023)-2 établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan et remplaçant le règlement n° 310 (2023)-1

La conseillère Édith Labrosse dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le règlement n° 310 (2023)-2 établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan et remplaçant le règlement n° 310 (2023)-1.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

23-09-428

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

Avis de motion – Projet de règlement n° 448 (2023) établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Carignan et remplaçant le règlement n° 448-A et ses amendements

La conseillère Édith Labrosse dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le règlement n° 448 (2023) établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Carignan et remplaçant le règlement n° 448-A et ses amendements.



OPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

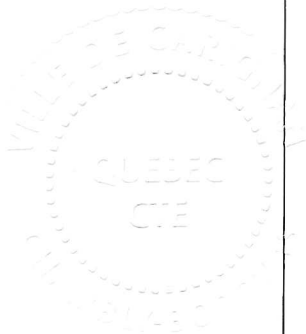
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-429

Avis de motion – Projet de règlement d'emprunt n° 546 (2022)-1 modifiant le règlement n° 546 (2022) concernant le réservoir Henriette afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 701 400 \$

La conseillère Diane Morneau dépose le projet de règlement d'emprunt numéro 546 (2022)-1 et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le règlement d'emprunt numéro 546 (2022)-1 modifiant le règlement numéro 546 (2022) concernant le réservoir Henriette afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 701 400 \$.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-430

Avis de motion – Projet de règlement d'emprunt n° 556 (2023) prolongement des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires et de structure de chaussée sur le chemin Bellerive décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 435 924 \$

Le conseiller Frédéric Martineau dépose le projet de règlement numéro 556 (2023) et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement d'emprunt numéro 556 (2023) autorisant les travaux de prolongement des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires et de structure de chaussée sur le chemin Bellerive décrétant une dépense et un emprunt à long terme n'excédant pas 1 435 924 \$.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

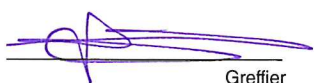
Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-431**Avis de motion – 1^{er} projet de règlement n° 483-31-U modifiant le règlement de zonage n° 483-U (vente au détail de cannabis et de produits du cannabis)**

Le conseiller Frédéric Martineau dépose le 1^{er} projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors de cette même séance du Conseil, le 1^{er} projet de règlement n° 483-31-U modifiant le règlement de zonage n° 483-U.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-432

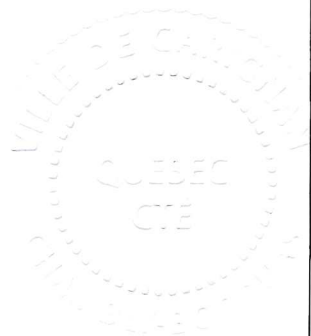
Adoption – 1^{er} projet de règlement n° 483-31-U modifiant le règlement de zonage n° 483-U (vente au détail de cannabis et de produits du cannabis)

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du 1^{er} projet de règlement n° 483-31-U modifiant le règlement de zonage n° 483-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le 1^{er} projet de règlement n° 483-31-U modifiant le règlement de zonage n° 483-U.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

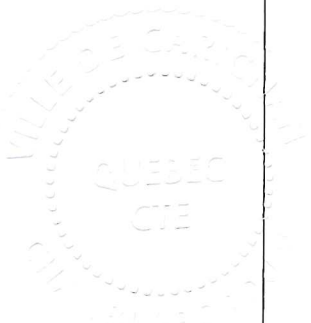
23-09-433**Adoption – Règlement n° 508 (2023)-3 concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la Ville et remplaçant le règlement n° 508 (2023)-2**

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement n° 508 (2023)-3 concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la Ville et remplaçant le règlement n° 508 (2023)-2, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement n° 508 (2023)-3 concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la Ville et remplaçant le règlement n° 508 (2023)-2.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

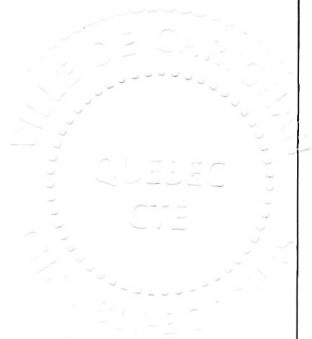
23-09-434**Adoption – Règlement n° 554 (2023) relatif à l'exercice du droit de préemption sur le territoire de la Ville de Carignan**

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement n° 554 (2023) relatif à l'exercice du droit de préemption sur le territoire de la Ville de Carignan, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement n° 554 (2023) relatif à l'exercice du droit de préemption sur le territoire de la Ville de Carignan.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-435

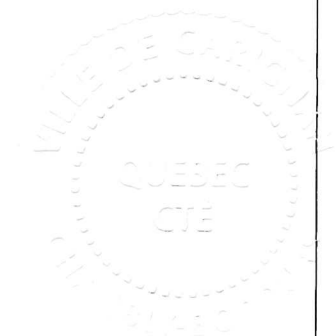
Adoption – Règlement d'emprunt n° 555 (2023) autorisant l'acquisition d'immeubles assujettis au droit de préemption décrétant une dépense et un emprunt à long terme n'excédant pas 4 250 000 \$

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement d'emprunt n° 555 (2023) autorisant l'acquisition d'immeubles assujettis au droit de préemption décrétant une dépense et un emprunt à long terme n'excédant pas 4 250 000 \$, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement d'emprunt n° 555 (2023) autorisant l'acquisition d'immeubles assujettis au droit de préemption décrétant une dépense et un emprunt à long terme n'excédant pas 4 250 000 \$.



OPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-436**Autorisation de dépenses – Achat de lampadaires et de fûts d'alimentation électrique – Lumen – 47 898,88 \$**

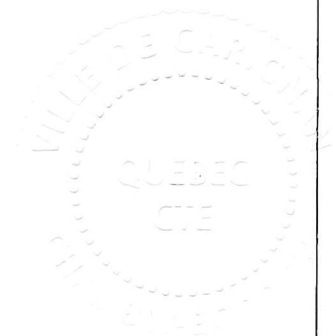
CONSIDÉRANT la soumission reçue de la part de Lumen;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER une dépense de 47 898,88 \$ taxes incluses à l'entreprise Lumen pour l'achat de 11 lampadaires et fûts d'alimentation électrique en lien avec l'éclairage du sentier de la pointe nord de l'île aux Lièvres dans le cadre du budget participatif de l'année 2022.

Le directeur général certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530.



OPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-437

Autorisation de paiement – Acceptation finale sans réserve – Travaux d'aménagement du Parc du centre multifonctionnel – 175784 Canada Inc. (Bricon) – 444 303,06 \$

CONSIDÉRANT la résolution numéro 21-03-102 octroyant le contrat pour les travaux d'aménagement du Parc du centre multifonctionnel, à l'entreprise 175784 Canada Inc. (Bricon);

CONSIDÉRANT la résolution numéro 21-07-311 octroyant les travaux supplémentaires pour les travaux d'aménagement du Parc du centre multifonctionnel à l'entreprise 175784 Canada Inc. (Bricon);

CONSIDÉRANT la fin des travaux de réalisation, d'installation et la correction des déficiences;

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Luc Malo, ingénieur de la firme EXP;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 444 303,06 \$ taxes incluses en guise d'acceptation finale et définitive sans réserve pour les travaux d'aménagement du Parc du centre multifonctionnel du lot A et du lot B à l'entreprise 175784 Canada Inc. (Bricon).

Le directeur général certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-387 et au poste 22-005-14-710.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

23-09-438**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 04.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

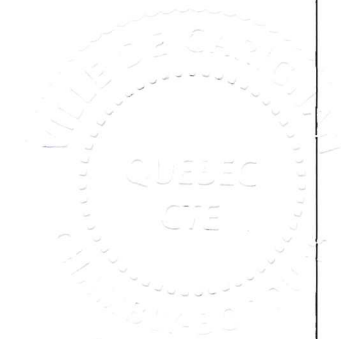
Monsieur François Rioux, directeur général, Me Ève Poulin, greffière ainsi que Madame Caroline Nguyen Minh, directrice des communications, relations publiques et citoyennes sont également présents.

Dépôt – Liste des personnes embauchées par le directeur général – Août et septembre 2023

Conformément à la résolution numéro 23-06-280 concernant la délégation au directeur général du pouvoir de procéder à l'embauche de certains employés salariés pour combler les besoins des différents services, le directeur général dépose la liste des personnes embauchées depuis la dernière séance ordinaire.

Les personnes suivantes ont été embauchées :

Employé(e)	Poste	Classe	Échelon	Statut	Date d'entrée en fonction
Carole Cormier	Brigadière	-	-	Permanent	31 août 2023
France Chartier	Brigadière	-	-	Remplaçant	31 août 2023
André Pelletier	Brigadier	-	-	Remplaçant	31 août 2023
Raymond Paré	Brigadier	-	-	Remplaçant	31 août 2023
Mario Béchard	Brigadier	-	-	Remplaçant	31 août 2023
Marie-Claude Paquette	Brigadière	-	-	Remplaçant	31 août 2023
Angie Andrea Alvarez Ramirez	Brigadière	-	-	Remplaçant	1 ^{er} septembre 2023
Mathias Desruisseaux	Surveillant	B	-	Étudiant	1 ^{er} septembre 2023
Justin Mostovac	Surveillant	B	-	Étudiant	1 ^{er} septembre 2023
Théo Bernard	Surveillant	B	-	Étudiant	1 ^{er} septembre 2023
Alice Hamilton	Surveillante	B	-	Étudiant	1 ^{er} septembre 2023
Gabrielle Hamilton	Surveillante	B	-	Étudiant	1 ^{er} septembre 2023
Dominique Michaud	Surveillante	B	-	Étudiant	1 ^{er} septembre 2023
Elsa Mostovac	Surveillante	B	-	Étudiant	1 ^{er} septembre 2023
Victoria Mathieu	Surveillante	B	-	Étudiant	1 ^{er} septembre 2023
Simon Michaud	Surveillant	B	-	Étudiant	1 ^{er} septembre 2023



OPIE CERTIFIÉE CONFORME


Greffier

Cassandra Mathieu	Surveillante	B	-	Étudiant	14 septembre 2023
-------------------	--------------	---	---	----------	-------------------

Les brigadier(ère)s, le salaire horaire pour l'année scolaire 2023-2024 est de 21,06 \$.

Quant aux surveillant(e)s, le salaire horaire pour l'année 2023 est de 17,62 \$.

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt, par le directeur général, de la liste des personnes embauchées au mois d'août et de septembre 2023.

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil



OPIE CERTIFIÉE CONFORME



Greffier